

**ANNEXE II Onglet 2**

**CÉDER LE PASSAGE**

**RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES**

<b>Intersection</b>	<b>Approche</b>
Geyser, Rue du / Geyser, Rue du (extrémité nord près du 1098)	Est
Geyser, Rue du / Geyser, Rue du (extrémité sud près du 1130)	Est
Geyser, Rue du / Geyser, Rue du (extrémité est près du 1225)	Sud
Geyser, Rue du / Geyser, Rue du (extrémité ouest près du 1173)	Sud

## ANNEXE II Onglet 3

### PASSAGES POUR PERSONNES RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Sur	Face à	À l'intersection de	Côté
Affaires, avenue des	Corridor des Cheminots (est)	-	-
Affaires, avenue des	Corridor des Cheminots (ouest)	-	-
Albert-Rousseau, rue	Courbe de la rue Paul-Kane	-	-
Bergeron, rue	Limite nord du 1434	-	-
Blain, rue	Lien piétonnier Blain-Maurice-Bellemare	-	-
Centaure, rue du	-	Rue des Carpatas	Ouest
Chef, rue du	-	Rue du Clair-de-Lune	Nord
Delage, rue	Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles	-	-
Delage, rue	-	Rue des Couventines	Est
Etna, rue de l'	1179	-	-
Étudiants, boulevard des	-	Rue des Récollets	Ouest
Étudiants, boulevard des	84 m à l'est de la rue des Nobles	-	-
Gabriel-Lalemant, rue	Lien piétonnier vers rue Claude-Dablon	-	-
Gabriel-Lalemant, rue	Lien piétonnier vers rue Jean-De Brébeuf	-	-
Gastonguay, boulevard	-	Rue Gadbois	Est
Golf-de-Bélair, avenue du	Corridor des Cheminots	-	-
Hannequin, rue	Corridor des Cheminots	-	-
Hôpital, rue de l'	12111	-	-
Johnny-Parent, boulevard	-	Rue Loranger	Est
Johnny-Parent, boulevard	-	Rue Maurice-De Celles	Est
Johnny-Parent, boulevard	-	Rue Yves-Thériault	Est
Lac-Saint-Charles, avenue du	Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles	-	-
Louis-IX, rue	Lien piétonnier vers Parc-école de l'Arc-en-Ciel	-	-
Maurice-Bellemare, rue	Lien piétonnier Blain-Maurice-Bellemare	-	-
Maurice-Bellemare, rue	Lien piétonnier Maurice-Bellemare-Georges-Émile-Lapalme	-	-
Méduse, rue de la	Corridor des Cheminots	-	-
Montolieu, rue de	Corridor des Cheminots	-	-
Pacifique, rue	-	Rue de la Pause	Est
René-Chalout, rue	Lien piétonnier René-Chalout-Maurice-Bellemare	-	-
Roitelet, rue du	Lien piétonnier vers Parc de la Colline	-	-
Roselins, rue des	Lien piétonnier vers Parc Réal-Cloutier	-	-

## ANNEXE II Onglet 4

### DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Intersection	Approche	Localisation à partir de la voie de gauche	Exception
Industrielle, avenue / Affaires, avenue des / Jacobée, rue de la (privée)	nord	1 <sup>re</sup> voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 <sup>e</sup> voie – Tourner à droite	
Industrielle, avenue / Bravoure, route de la / Henri-IV, autoroute	est	1 <sup>re</sup> voie – Tourner à gauche	
		2 <sup>e</sup> voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		3 <sup>e</sup> voie – Aller tout droit	
Industrielle, avenue / Ibis, rue des / Javeau, rue du	nord	1 <sup>re</sup> voie – tourner à gauche, aller tout droit	
		2 <sup>e</sup> voie – Tourner à droite	
Ormière, boulevard de l' / Johnny-Parent, boulevard	est	1 <sup>re</sup> voie – Tourner à gauche	
		2 <sup>e</sup> voie – Tourner à droite	
Pie-XI Nord, boulevard / Montolieu, rue de	est	1 <sup>re</sup> voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 <sup>e</sup> voie – Tourner à droite	
Pie-XI Sud, boulevard / Montagne Est, avenue de la	ouest	1 <sup>re</sup> voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 <sup>e</sup> voie – Tourner à droite	